



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

Cabinet du préfet
Bureau Communication
Interministérielle

Melun, le 19 juillet 2019

Opération coordonnée entre les services de la direction départementale de la sécurité publique (DDSP) et de la brigade fluviale de la Préfecture de Police

Nuisance des engins motorisés nautiques

Samedi 20 juillet 2019 de 15h00 à 18h00

Dans le cadre du contrôle des nuisances effectuées par les engins motorisés naviguant sur la Seine, une opération conjointe entre la DDSP77 et la brigade fluviale de la Préfecture de Police se déroulera sur les circonscriptions de sécurité de proximité (CSP) de Melun Val-de-Seine et Fontainebleau, samedi 20 juillet 2019 de 15h00 à 18h00.

Cette opération vise à réprimer les nuisances occasionnées par les engins motorisés nautiques et, le cas échéant, à relever et verbaliser les infractions commises.

Les sapeurs-pompiers seront présents afin de sensibiliser les plaisanciers sur les dangers des sports nautiques.

La presse est conviée à 15h00 à la cale de mise à l'eau du Mée-Sur-Seine en présence de M. Cyrille Le Vély, secrétaire général de la préfecture.

La presse locale est conviée à cette opération.

Contacts presse

Bureau Communication Interministérielle

☎ 01.64.71.75.29 – 01.64.71.75.95

✉ pref-communication@seine-et-marne.gouv.fr